

# Décrets, arrêtés, circulaires

## MESURES NOMINATIVES

### MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

#### Arrêté du 1<sup>er</sup> décembre 2021 portant inscription sur la liste d'aptitude au titre de l'année 2022 (tour extérieur des directeurs d'hôpital)

NOR : SSAN2137084A

Par arrêté de la directrice générale du Centre national de gestion en date du 1<sup>er</sup> décembre 2021, les personnes ci-après énumérées sont inscrites, au titre de l'année 2022, sur la liste d'aptitude prévue par le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier du corps des directeurs d'hôpital aux grades de hors classe et de classe normale des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup>) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée :

I. – Au titre du I (1<sup>o</sup>) de l'article 10 du décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié, susvisé :

*Fonction publique hospitalière – hors classe*

Huguette HOAREAU.  
Ludovic TRIPAULT.

II. – Au titre du I (2<sup>o</sup>) de l'article 10 du décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié, susvisé :

*Fonctions publiques Etat et territoriale – hors classe*

Ingrid STAMANE.

III. – Au titre du II (1<sup>o</sup>) de l'article 10 du décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié, susvisé :

*Fonction publique hospitalière – classe normale*

Maitena ETCHEVERRY-CHEKLI.  
Marie-Laure GOBBO.  
Anne THIERRY.

Le présent arrêté prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.